

Communiqué de presse - Coût de la vie et « reste à dépenser » dans les territoires

En fonction de l'endroit où ils vivent, les ménages français font face à des prix différents. C'est particulièrement vrai pour le logement. Ils font face également à des contraintes et donc à des coûts différents, notamment en termes de déplacement. Comment le niveau de dépenses des ménages varie-t-il en fonction des territoires ? Et finalement, comment cela affecte-t-il leur niveau d'aisance financière ? C'est pour répondre à ces deux questions que France Stratégie publie aujourd'hui deux notes.

Coût du panier transport+logement+alimentation : un effet limité de la localisation en dehors de la région parisienne

France Stratégie analyse tout d'abord la façon dont les dépenses de transport et de logement varient en fonction de la taille de l'agglomération (aire d'attraction des villes) et de la localisation des ménages au sein de cette agglomération (centre versus périphérie). On observe bien, en moyenne, des écarts de dépenses relativement importants d'une localisation à l'autre. Par exemple, en périphérie des grandes aires urbaines, la dépense cumulée de transport et de logement est 15 % plus élevée que dans les pôles des aires urbaines de taille moyenne. Mais est-ce dû à des différences de prix ? A des contraintes spécifiques ? Pas vraiment.

Si les dépenses moyennes sont différentes, c'est d'abord parce que les ménages qui vivent dans ces différents territoires sont différents, en particulier en termes de revenu. Pour un ménage d'un niveau de ressources et d'une configuration familiale donnés, le niveau de dépense cumulée de transport et de logement est en fait sensiblement le même quelle que soit la localisation. Cela ne veut pas dire que les prix sont partout les mêmes. Mais les ménages s'y adaptent. Ils compensent des prix du logement plus élevés par des logements plus petits, arbitrent entre dépenses de logement et dépenses de transport, etc. Finalement, à ressources et configuration familiale données, ils consacrent des montants assez proches, d'un territoire à l'autre, aux dépenses de transport et de logement prises ensemble. Et les écarts en dépenses d'un territoire à l'autre reflètent d'abord des différences de revenus moyens. Seule exception à cette règle : la région parisienne, où, en raison du niveau des loyers et des prix immobiliers, un même ménage aura une dépense cumulée de transport et de logement nettement plus élevée que s'il vivait ailleurs en France.

« Restes à dépenser » les plus faibles : au centre des agglomérations, ou, à l'inverse, dans les communes les plus éloignées des zones d'emploi

Où donc se situent les ménages les plus à l'aise financièrement et ceux pour lesquels il est le plus difficile de boucler son budget ? Pour répondre à cette question, France Stratégie propose un indicateur d'aisance financière qui tient compte à la fois des ressources des ménages, mais aussi des coûts et contraintes auxquels ils font face : le « reste à dépenser ». Cet indicateur mesure ce qu'il reste à un ménage une fois qu'il a fait face à ses dépenses de transport, de logement, mais aussi d'alimentation.

Si c'est en région parisienne que le coût du panier transport-logement-alimentation est, de loin, le plus élevé pour un ménage donné, c'est aussi dans cette région que le niveau moyen des ressources est le plus élevé, et de loin. Aussi, c'est dans l'agglomération parisienne que le « reste à dépenser » moyen des ménages est le plus élevé (environ 1150 euros par mois et par unité de consommation en 2017). A l'inverse, son montant moyen est faible au centre des zones d'emploi et dans les communes qui en sont éloignées de plus de 30 km (respectivement 880 et 850 euros par mois et par unité de consommation).

Mais une partie de la dépense, au moins pour les ménages suffisamment aisés, ne correspond pas forcément à une nécessité. Par exemple, on peut se déplacer au même rythme avec une voiture d'occasion à 5000 euros et une voiture de luxe à 200 000 euros. On propose donc une version plus élaborée du « reste à dépenser » en estimant, pour chaque ménage, ce qu'il lui resterait s'il avait le niveau de dépenses d'un ménage modeste partageant avec lui ses autres caractéristiques (configuration familiale et localisation en particulier). C'est une façon d'isoler, dans les dépenses, ce que l'on peut considérer comme dépendant de son niveau de vie. Avec cette nouvelle version, le reste à dépenser des ménages aisés est plus élevé puisqu'on calcule ce qu'il leur resterait s'ils dépensaient comme des ménages modestes. Et celui des ménages pauvres est au contraire diminué. Mais les conclusions sur les différences géographiques sont inchangées et même renforcées : ce sont d'abord les écarts de ressources qui expliquent les écarts de reste à dépenser d'un territoire à l'autre, avant d'éventuelles différences de besoins ou de coûts.

Le mouvement des Gilets jaunes a conduit à émettre l'hypothèse qu'il pouvait manquer à notre politique sociale des instruments spatialisés de redistribution. Aux prix de 2017, il ne coûtait pourtant pas plus cher pour un ménage de résider à la périphérie d'une zone d'emploi plutôt qu'en son centre : dépenses de transport et de logement tendent à se compenser, sauf en région parisienne. Il n'en demeure pas moins que c'est dans les périphéries des zones d'emploi, comme dans leurs centres, qu'on trouve les ménages aux budgets les plus contraints. Non parce qu'ils font face à des coûts plus élevés, mais parce que leurs ressources sont plus faibles.

Ces analyses sont à retrouver dans les notes que publie France Stratégie aujourd'hui. Celle de Boris Le Hir et Pierre-Henri Bono propose une analyse fine des déterminants de la variabilité territoriale des dépenses de transport et de logement, contribuant ainsi à l'étude des coûts associés à la métropolisation. Celle de Pierre-Yves Cusset et Alain Trannoy se concentre sur la variabilité géographique du reste à dépenser des ménages, et apporte sa pierre à l'analyse des inégalités de conditions de vie. Toutes deux sont fondées sur la même source principale (la dernière enquête Budget de famille de l'INSEE, de 2017).